COMPTE RENDU DU BUREAU SICOREN DU 05 SEPTEMBRE 2023 à 18h00

Présents: Christophe DEBAST - Joel MARIAGE - Anne DEBRAS - Patrice PRIGENT

Diffusion: aux présents + Secrétariat SICOREN, Philippe BORRALHO et Georges LEMONNIER

Pour information : Les Délégués du Comité syndical via les Mairies, le Président CCPH, IngenierY, Direction du Collège Les Nénuphars

SUJETS ABORDES & ACTIONS A MENER:

1- PROCHAIN COMITE SYNDICAL : 11/10/23 à 19h salle des fêtes de LONGNES Proposition d'ordres de jour :

Délibérations :

- Souscription de l'Option M57 développée
- Durées d'amortissement des biens (par catégorie matériel)
- Règlement budgétaire (définit les règles de la gestion budgétaire)
- Vote du ¼ de crédit investissement pour 2024
- Convention pour transmission par voie dématérialisée des actes à la Préfecture
- Avenant convention LONGNES
- Election de membres du bureau

Divers:

- Information aux délégués des actions menées et celles à venir
- Questions diverses

2- FONCTIONNEMENT DU GYMNASE

Planning hebdomadaire à solliciter auprès du collège et du BSL.

→ Action par mail Christophe

Cahiers à ouvrir sur le site :

- 1- Suivi des interventions techniques, du nettoyage et de M. MANCEL (heure d'arrivée, nature de l'intervention, remarques, heur de sortie, émargement obligatoire)
- 2- Suivi des évènements des utilisateurs (doléances, observations,..)
 - → Action Philippe et Joel/Patrice (information à transmettre également aux utilisateurs collège et BSL) et rappel des obligations d'usage (cf règlement intérieur)

3- REGLES COMPTABLES

Proposition financière de la société INTERCO INFINITY pour le logiciel JVS nécessaire pour le M57 :

1ère année : 7.562,40 € TTC décomposée ainsi :

Certificats électroniques : 960,00 € TTC
Déploiement technique : 969,00 € TTC
Mise en œuvre personnalisée : 1.128,00 € TTC
Reprise des données : 840,00 € TTC
Formation et accompagnement : 1.752,00 € TTC
Redevance annuelle : 1.548,00 € TTC
Hébergement annuel : 398,40 € TTC

Une partie (investissement) ouvre droit au FCTVA soit 921.25 € de TVA à revenir

A partir de la 2^{ème} année : 1.946,40 € TTC décomposée ainsi :

Redevance annuelle : 1.548,00 € TTC
Hébergement annuel : 398,40 € TTC

Joel étudie une solution alternative avec le logiciel Berger Levrault, mais qui nécessiterai une formation spécifique complémentaire

4- COMMISSION DE SECURITE

Prescription sur les murs d'escalade : Obtenir le classement de réaction au feu (mini M2)

→ Action Christophe

- Solliciter un second contrôle auprès prestataire INGENIERY
- Solliciter PYRAMIDE pour lever le manque de classement au feu M2 du grand mur

Autres points:

- Relancer PYRAMIDE pour devis défaut point d'accroche (cf leur rapport annuel de contrôle)
- Le bureau prend la décision de maintenir l'interdiction d'accès à la mezzanine au public de manière permanente (défini dans le règlement intérieur affiché sur le site). Un rappel sera transmis par mail au directeur du collège et au président du BSL.

5- CLES

- Mail à destination du collège et du BSL pour la restitution des clés existantes manquantes
 - → Action Christophe
- 2 clés d'accès à remettre au président du BSL → Action Joel
- Clés du bureau des professeurs de sports à reproduire en xx exemplaires pour remise aux responsables des sections sportives du BSL via son président → Action Joel
- Tableau des clés à réaliser pour mise à disposition dans le bureau SICOREN du gymnase
 - Gestion Joel
- Clé DENY d'accès au comptage TJ extérieur à solliciter auprès d'Alain GAGNE
 - → Action Christophe

6- SUIVI DES CONSOMMATIONS ENERGETIQUES

- GAZ : méthode de gestion à définir et actions à mener (T° maxi, horloge, régulation)
 - → Action Joel et Patrice vers M2E78
 - → Action Christophe et Joel prestataire CDC Conseil
- ELECTRICITE : Suivi factures et relevés mensuels
 - → Action Patrice
- ECS : Ballons d'ECS à maintenir à l'arrêt

7- SITUATION FONCIERE

Tant que la situation foncière n'est pas régularisée, la charge d'entretien du parking et de la gestion de l'éclairage revient au Département.

Le département a diligenté en interne un audit de la situation foncière. Le Bureau reste attentif à cela et relancera si nécessaire.

Point dans les archives à réaliser.

8- AUDIT ENERGETIQUE

Le BET CDC CONSEIL a été désignée adjudicatrice de la mission, objet de l'A.O. mené par IngenierY.

M. DAFRANE d'IngenierY pilote cette mission.

Durée de la mission : 1 mois – 1^{ère} réunion de lancement : date en attente par IngenierY.

9- PETITS TRAVAUX DE RENOVATION 2023/2024

→ Actions Joel et Patrice

- 2 portillons grillagés à clés + panneaux accès strictement interdit en bas des escaliers de la mezzanine (chiffrage RENOV Action)
- Signalétique portes locaux (chiffrage RENOV Action)
- Piece eau dans local ECS fuite à réparer Actions pour maintenir en fonctionnement 1 seul ballon ECS.
- Actions sur le chauffage à mener
- Eclairage grande salle (devis M2E78 en attente)
- Peinture sur murs en salpêtre M. MANCEL
- Vitre grande salle à changer (vitrier à ST ILLIERS LE BOIS)
- Travaux de réfection du sol pendant les vacances de Toussaint (La vie du sol)
- Intervention couvreur pour fuites en toiture et entretien des cheneaux et descentes EP.
- Remplacement du matériel sportif défaillant

10- STATUTS ET CONVENTIONS

→ Action Christophe

- Rédaction statuts modifiés : Mission IngenierY à relancer
- Convention SICOREN/COLLEGE: Convention actuelle reconduite dans l'attente d'une nouvelle convention: Mission IngenierY et Département section Education Nationale (Mme VIALAY) A relancer
- Convention SICOREN/CCPIF: RV à prendre avec Thierry NAVELLO (vice-président du CCPIF) pour engager une discussion d'évolution de cette convention (actuellement totalement obsolète sur le plan administratif et financier notamment le montant de la participation qui ne couvre pas la quote-part des charges annuelles)

11- VOLET FINANCEMENT PROJET DE RENOVATION

A l'issue de la mission d'Audit énergétique et des actions parallèles menées par IngénierY quant aux possibilités de subventions et de financements exceptionnels, une réunion relative au montage financier de l'opération devra être organisée d'ici fin 2023 (mi-nov/mi-déc au +tard)

La séance est levée à 20h.

Le secrétaire du Bureau

Le Président